

Le logiciel Taxis[®]

Gestion
de la
taxe de séjour

Gestion des
hébergements

Gestion des
recettes

à Présentation :

Taxis est l'outil idéal de gestion de la relation avec les logeurs pour la taxe de séjour ou la carte d'hôte

Il offre des solutions de recherches et d'édits **rapides et conviviales** sur les bases de données des logeurs et de leurs hébergements.

Le logiciel Taxis de **gestion de la taxe de séjour** est distribué par la société Cartedhote.net et édité par la société Sistec.

à Description :

• Fiches logeurs

Permet de créer un fichier actualisé de tous les logeurs présents sur le territoire.

Ils sont répertoriés avec toutes les coordonnées nécessaires, plusieurs onglets de gestion permettant de retrouver rapidement le contact et les informations nécessaires concernant pour chacun :

- Ses références.
- Ses hébergements.
- Son correspondant.
- Ses déclarations avec le registre de logeurs.
- Ses cartes d'hôte (le cas échéant).

• Fiches hébergements

Rattachée à chaque logeur, il existe des fiches correspondantes pour chacun de ses hébergements qui décrivent la structure d'accueil :

- Ses caractéristiques.
- Son mode de gestion.
- Sa référence DGI (le cas échéant).
- Sa catégorie de confort.

Fiche d'un logeur

Nom Le Bois Joli

Civilité Société Anonyme
Nature Agence
Type Logeur
Code A-2-0001
Réseau de rattachement <AUCUN>

Adresse du logeur
23, rue des abricotiers
31999 SISTEC
Tél. 05 61 00 00 00 Fax 05 61 00 00 01
Mail

Références Hébergements Correspondants Carte d'hôte Commentaires Nuitées Autres Factures

Numéro Siret Code APE / NAF

Adresse de facturation du logeur
Intitulé Société Anonyme Le Bois Joli
Adresse 23, rue des abricotiers
31999 SISTEC

Fiche hébergement

Nom Beau Rivage

Code Interne 1-1-0017
Date de dernier classement ou contrôle

Période de prise en compte
2000-2001

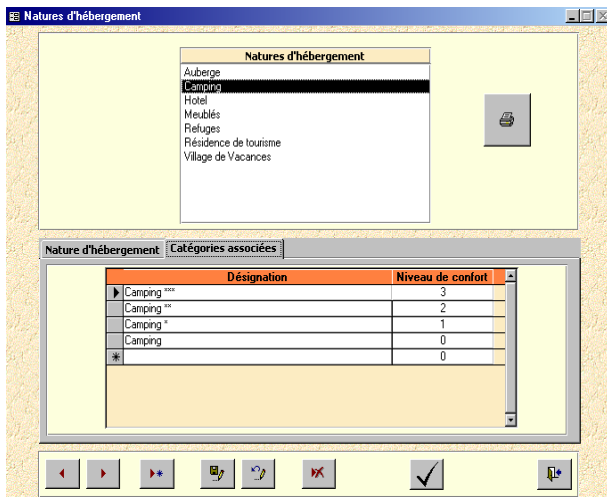
Adresse du logement
Monsieur Jacques
6 place de la Marie
31999 SISTEC
Tél. Fax:

Taxation Mode de Gestion Commentaires Références DGI Correspondants Confort

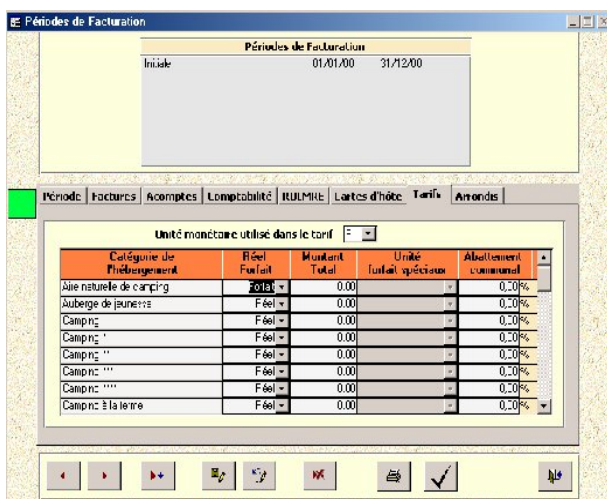
Les informations ci-après concernent la période spécifiée

Logeur M Andre (SISTEC)
Agence gestionnaire <Sans Agence>
Réseau <AUCUN>
Catégorie de l'hébergement Hôtel * Facturation Logeur
Capacité d'Accueil 23 Loué sur la période
Nombre de pièces
Nbre de jours de fermeture sur la période 0

Informations supplémentaires : Forfaits uniquement
Nombre de jours d'ouverture
Date de retour de la déclaration préalable
Sous période 1 0
Sous période 2 0
Sous période 3 0



Flexibilité et efficacité



En savoir plus :

Cartedhote.net

7, rue des Beaux Tailleurs
38 000 GRENOBLE

Tel : 04.76.44.90.89
Fax : 04.76.44.00.41

Web : www.cartedhote.net
www.taxedesejour.net

E-Mail : info@cartedhote.net

Taxis distinguent :

• **Différentes catégories de logeurs :**

- Agence (mandataire).
- Particuliers (propriétaire).

• **Différents types d'hébergements :**

- Par nature (Camping, Hôtels, Meublés...).
- Par catégories (nombre d'étoiles par exemple).

è **Définitions des tarifs :**

En matière de définition de tarifs, le logiciel autorise toutes les variations souhaitées dans la mise en place de la Taxe de Séjour :

- Réel et/ou Forfait.
- Distinction de sous-périodes de tarification au cours d'une même saison.
- Distinction selon vos propres critères de zones géographiques (zone côtière, Village, arrière-pays...).

Taxis vous donne même la possibilité de **gérer des éléments de confort** complémentaires que vous pouvez vous-même définir.

è **Services :**

Vos services bénéficient de l'assistance de Taxis lors des phases de :

- Facturation de la **déclaration préalable** (forfait).
- Facturation d'acompte ou de fin de période.
- **Gestion des relances.**
- **Encaissement** (si vous êtes régisseur).

è **Modules optionnels :**

Un module **Régie de Recettes** est disponible en option pour les collectivités ayant opté pour une gestion directe de la Taxe de Séjour.

Il permet la saisie des collectes de la taxe de séjour directement au sein de la structure gestionnaire de la taxe de séjour.

A la mise en service du logiciel, une **initialisation des hébergements et propriétaires** peut être réalisée à partir des fichiers disponibles auprès de votre Centre Régional des Impôts (fichiers bâtis et propriétaires).